

Date de la convocation : **mercredi 10 janvier 2024**Conseillers en exercice : **19**Conseillers présents : **13**Date d'affichage du Procès-verbal : **vendredi 19 janvier 2024**Nombre de procuration : **4**

Le lundi quinze janvier deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard BANQUET, Maire de MONS.

**Présents** : Gérard BANQUET, Alice VILLEMAGNE, Michel GORDOT, Virginie BOYER (*arrivée à 18H49*), Daniel SAUVAGE, Céline DURAND, Patrick LECOMTE, Joseph PASQUALETTI, Nathalie LEFEVRE, Michaël DUREZ, Yvelise ROPTIN, Vanessa AIRAL, Anthony FERNANDEZ

**Absents excusés** : Bernard DANIEL, Chrystelle LEYRIS, Christel FIETKAU, Yann RICHE

**Absents** : David MIDDIONE, Karine COMBE

**Pouvoirs** : Bernard DANIEL à Gérard BANQUET, Chrystelle LEYRIS à Alice VILLEMAGNE, Christel FIETKAU à Michel GORDOT, Yann RICHE à Nathalie LEFEVRE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Monsieur Michaël DUREZ est désigné secrétaire de séance.

**Communication ayant été faite et les membres du conseil municipal n'ayant aucune remarque à formuler, le procès-verbal de la séance du mardi 28 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité**

Tous les membres du conseil municipal ont été destinataires des annexes et de tous les projets des délibérations.

#### **ORDRES DU JOUR :**

##### **1°) Recensement de la population**

###### ***Présentation par Gérard BANQUET***

Réalisé par l'Insee et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Les dotations sont proportionnelles au nombre d'habitants

C'est grâce à ces données que les projets qui concernent la commune peuvent être pensés et réalisés.

Il aura lieu du **jeudi 18 janvier au samedi 24 février 2024 inclus.**

###### **L'inscription sur les listes électorale est possible jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2024**

Quatre agents recenseurs ont été recrutés et seront présentés à la population lors des vœux du Maire le vendredi 19 janvier 2024.

Les agents recenseurs se présenteront chez les administrés pour leur remettre une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Ils peuvent ainsi répondre soit en ligne soit en version papiers en remplissant les feuilles de recensement correspondantes.

##### **2°) Point vœux du Maire et de son conseil municipal du vendredi 19 janvier 2024**

###### ***Présentation par Gérard BANQUET***

Les préparatifs des vœux sont en cours.

La commission communication a travaillé sur les invitations qui ont été envoyées fin décembre 2023.

Le traiteur a été choisi, et six agents communaux effectueront le service.

La mise en place de la salle sera réalisée le vendredi 19 janvier à partir de 14h30 ; tous les membres du conseil municipal sont conviés à participer.

##### **3°) Point Ressources Humaines**

###### ***Présentation par Alice VILLEMAGNE***

Afin de pallier aux remplacements des agents en arrêts maladies, quatre agents contractuels à temps non complet sont recrutés au sein du service scolaire et périscolaire.

L'agent Cathy SALVI fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> juillet 2024.

## **INFORMATION :**

### **1°) Elections Européennes**

**Présentation par Gérard BANQUET**

Elles se dérouleront sur un seul tour le dimanche 9 juin 2024.

Le bureau de vote sera installé au foyer communal.

Merci aux élus de se rendre disponibles à cette date pour tenir le bureau de vote.

Date à retenir : le **vendredi 3 mai 2024** dernier jour pour pouvoir s'inscrire sur la liste électorale.

## **DELIBERATIONS :**

### **001/2024 - Annule et remplace la délibération n°034/2023 – Mandatement des dépenses d'Investissement avant le vote du Budget Primitif de 2024**

**Présentation par Gérard BANQUET**

Monsieur le Maire indique que cette délibération permet de régler les dépenses d'investissement avant l'adoption du BP 2024 dans la limite du quart des crédits ouverts l'année précédente, soit :

Montant budgétisé sur le BP 2023 (dépenses d'investissement) :	<b>690 335,86 €</b>
(Hors chapitre 16 « remboursement d'emprunt »)	
Sommes mobilisables pour le premier trimestre 2023 :	
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles 13 500,00 € x 25/100	3 375,00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles 54 000,00 € x 25/100	13 500,00 €
Chapitre 23 : Immobilisations en cours 622 835,86 € x 25/100	155 708,96 €
<b>Montants cumulés :</b>	<b>172 583,96 €</b>

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte la délibération avec 17 voix pour**

### **002/2024 - Décision modificative n° 1 – Exercice 2023**

**Présentation par Virginie BOYER**

À la suite de l'augmentation du nombre de repas au groupe scolaire et de l'augmentation du tarif du gaz il est nécessaire de faire des régularisations de comptes.

Tableaux récapitulatifs ci-dessous :

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

##### **CREDITS à OUVRIR**

CHAPITRE	ARTICLE	OPERATION	NATURE	MONTANT
011	6042		Achats de prestations de services	10 000,00 €
011	60613		Chauffage urbain	4 000,00 €
011	615221		Bâtiments publics	4 600,00 €
65	6588		Charges diverses de la gestion courante	5 000,00 €
			<b>TOTAL =</b>	<b>23 600,00 €</b>

##### **CREDITS à OUVRIR**

CHAPITRE	ARTICLE	OPERATION	NATURE	MONTANT
70	7067		Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	4 600,00 €
73	73123		Taxe com add droit mut ou pub foncière	13 300,00 €
74	74111		Dotation forfaitaire	5 700,00 €
			<b>TOTAL =</b>	<b>23 600,00 €</b>

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte la délibération avec 17 voix pour**

### **003/2024 - Demande de subvention au titre des amendes de police pour l'année 2024**

**Présentation par Gérard BANQUET**

Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter l'attribution d'une subvention au titre des amendes de police pour la mise en sécurité de la RD 131 en agglomération et pour la pose de bordures à l'entrée de Celas depuis la route de Bagnols.

Le coût du projet, dont l'étude a été confiée au cabinet R.C.I est estimée à 39 999,00 € H.T.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte la délibération avec 17 voix pour**

## **004/2024 – Création d'emplois permanents – Tableau des effectifs pour l'année 2024**

### **Présentation par Alice VILLEMAGNE**

En réalité, il ne s'agit pas de création d'emplois, cela concerne les mêmes agents déjà en poste au sein de la Collectivité.

Postes concernés par l'avancement de grade au regard de leur ancienneté répartis sur l'année 2024 :

### **3 postes d'Adjoint Administratifs Territorial Principal 1<sup>ère</sup> classe**

- 1<sup>er</sup> à temps complet, à raison de 36H30 heures hebdomadaires annualisés, pour exercer les fonctions de Secrétaire Générale ;
- 2<sup>ème</sup> à temps complet, à raison de 36H30 heures hebdomadaires annualisés, pour exercer les fonctions de Chargé de l'Urbanisme ;
- 3<sup>ème</sup> à temps complet, à raison de 36H30 heures hebdomadaires annualisés, pour exercer les fonctions de Chargé des Affaires Scolaires ;

### **2 postes d'Adjoint Technique Territorial Principal 1<sup>ère</sup> classe**

- 1<sup>er</sup> à temps complet, annualisé sur plusieurs cycles de travail, pour exercer les fonctions d'ATSEM ;
- 2<sup>ème</sup> à temps non complet, annualisé sur plusieurs cycles de travail, pour exercer les fonctions d'ATSEM ;

---

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte la délibération avec 17 voix pour**

L'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 18H58.

Fait à Mons,  
Le jeudi 18 janvier 2024

Secrétaire de séance  
**Michaël DUREZ**

Maire et Président de la séance,  
**Gérard BANQUET**